

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mai 2018 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S – ALLIGIER J.C. (Procuration de BRUCHON D) - BOUVERET M - FINAND F – ARGOUD Y – POIPY L – LAMBERT C - ROUX G - COZ L – BALLESTA P - PINGET M.C - DENOLLY M - OKOUMOUCHIAN G

Absents (excusés) : BRUCHON D - ANTUNES N

POINT N°1 : URBANISME

1.1 : Permis de construire

- ♦ M. ROUX Arnaud : réhabilitation d'un bâtiment d'habitation, transformation d'une annexe agricole en habitation

Situation : 1251, route des écoliers

Avis favorable, avec les prescriptions habituelles. Les bâtiments présentant un intérêt patrimonial, le dossier sera transmis à l'architecte des bâtiments de France pour avis, bien que le projet ne se situe pas en secteur de site patrimonial remarquable.

1.2 : SCOT des rives du Rhône

- ♦ Une réunion a eu lieu le 17 mai concernant le SCOT des rives du Rhône. Elle était axée sur le commerce. Une présentation du projet d'aménagement et de développement durable a été faite et une cartographie des zones commerciales présentée. Le SCOT semble privilégier les gros commerces. Concernant la zone de Revel-Tourdan, elle est classée en pôle de proximité intercommunal. La commune s'attachera à ce que les conditions de développement des commerces définies auparavant au niveau du SCOT de la région Grenobloise soient reconduites.

POINT N°2 : LOGEMENTS LOCATIFS

2.1 : Logement 97 rue du bourg vieux

- ♦ La commune a récupéré le logement ce jour.

POINT N°3 : ECOLE

3.1 : Bilan financier du regroupement pédagogique 2016/2017

- ♦ Le conseil municipal valide à l'unanimité le bilan financier du regroupement pédagogique pour l'année scolaire 2016/2017. Il comporte l'analyse de différents services (fonctionnement de la maternelle, fonctionnement de la primaire, achat de fournitures, garderie, restauration scolaire). Globalement, sur l'ensemble de ces postes, la commune de Revel-Tourdan est redevable envers celle de Pisieu de la somme de 18.385,13 €.

3.2 : Bilan financier des NAP 2016/2017

♦ Le conseil municipal valide à l'unanimité le bilan financier des nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2016/2017. Après prise en compte des charges de personnel, des intervenants, des achats de fournitures ; et des aides de l'Etat et de la caisse d'allocations familiales, la commune de Pisieu est redevable envers celle de Revel-Tourdan de la somme de 1.164,92 €.

3.3 : Tarifs au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2018/2019

♦ Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe des tarifs suivants à compter de la rentrée scolaire 2018/2019

- prix du repas enfant : 3,40 €

- prix du repas adulte : 6,80 €

POINT N°4 : CULTURE - PATRIMOINE

4.1 : Aménagement au bourg de Revel

♦ Les trottoirs, montée de l'Embranchement, ont été coulés et sont en cours de sablage. Les travaux concernant les entrées des propriétés riveraines sont à surveiller (dénivelés à gérer, écoulement des eaux).

♦ La partie « plantations » a été stoppée et reprendra à l'automne.

♦ Des devis ont été demandés pour la fourniture de canard volant pour séparer les propriétés de la commune avec la propriété Rosset-Bressand côté parc, et avec la propriété Dupuy côté parking. Une bonne qualité sera privilégiée pour que cet investissement dure dans le temps.

♦ Le réseau d'éclairage public devrait pouvoir être enfoui de la place des Terreaux jusqu'au cimetière.

4.2 : Aménagement au bourg de Tourdan

♦ Compte tenu du montant important des travaux, un phasage est proposé.

1) Travaux sur l'ensemble de l'ancienne école

2) Gite 1 : ancienne cure

3) Gite 2 : avec en priorité la réfection de la toiture

4) La salle de réunion actuelle serait conservée dans un premier temps et pourrait accueillir la bibliothèque. La nouvelle bibliothèque-salle d'exposition serait construite quand les financements le permettront et la salle de réunion démolie.

♦ Un chiffrage de ce phasage sur plusieurs années a été réalisé et présenté au conseil municipal.

♦ Ce projet de réhabilitation des bâtiments du bourg de Tourdan nécessite un renforcement du réseau d'électricité. Il sera mis en œuvre avec l'aide du syndicat des énergies de l'Isère et ne devrait rien coûter à la commune.

♦ Les fouilles d'archéologie préventive ont débuté mercredi dernier. Elles ont relevé la présence de squelettes et de fondations de bâtiments. Certains vestiges dateraient du moyen âge, d'autres de la période gallo-romaine.

POINT N°5 : EAU ET ASSAINISSEMENT

5.1 : Travaux secteur Rivoires

- ♦ Les derniers branchements d'eau devraient être terminés ce vendredi 25 mai.

POINT N°6 : BATIMENTS

6.1 : Bâtiment NRO

- ♦ L'entreprise qui intervient pour les travaux du bâtiment NRO met actuellement en place les chambres de tirage.

6.2 : Bâtiment ACCA

- ♦ L'ACCA demande l'autorisation d'installer un bâtiment d'environ 60 m² pour ses activités près du stade. Ce projet sera étudié et s'il est validé, une convention sera rédigée entre la commune et l'association. Ce dossier sera exposé à l'assemblée générale de la chasse.

POINT N°7 : CADRE DE VIE

- ♦ Les plantations pour le fleurissement de la commune sont terminées.

POINT N°8 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES

8.1 : Lieu d'accueil enfants parents

- ♦ Un nouveau lieu d'accueil a ouvert depuis peu à Cour et Buis.
Objectifs de ces lieux d'accueil
 - favoriser la relation (entre adultes, entre enfants, adulte/enfant, adulte/enfant/accueillant)
 - valoriser les compétences des parents,
 - rompre l'isolement social,
 - accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants

8.2 : Assistantes maternelles

- ♦ Il est constaté une baisse des effectifs.

8.3 : Action Ludi jeux

- ♦ La dernière séance a eu peu de succès avec peu de participants.

POINT N°9 : DIVERS

9.1 : Bibliothèque

- ♦ Une réunion s'est tenue avec les bénévoles de la bibliothèque pour les informer de l'avancement du dossier de bibliothèque au bourg de Tourdan. L'informatisation des bibliothèques a aussi été abordée.

Le Maire
Sylvie DEZARNAUD

